

**Marc Van Campenhoudt**  
Centre de recherche TERMISTI  
Institut supérieur de traducteurs et interprètes  
34, rue Joseph Hazard B-1180 Bruxelles  
Téléphone : +32.2.346.26.41  
Télécopie : +32.2.346.21.34  
marc.van.campenhoudt@euronet.be  
<http://www.termisti.refer.org/termisti.htm>

## **POUR UNE APPROCHE SÉMANTIQUE DU TERME ET DE SES ÉQUIVALENTS**

*International Journal of Lexicography*, XIV, 3, septembre 2001  
© Oxford University Press

### **ABSTRACT**

*The author of this article holds the view that the inexorable evolution of multilingual dictionaries towards databases renders all methodological distinctions between terminography and lexicography obsolete. The use of computers implies a highly refined identification of data, as a result of which, in representational terms, monosemy precedes polysemy. Based on this observation regarding an imminent methodological convergence, the author will attempt to show that it is possible to teach terminography by using classical lexicological and lexico-semantic tools, without necessarily having to go through the concept, as is traditionally suggested by terminology manuals. The demonstration will focus on the problems relating to meaning and on the search for equivalents.*

### **INTRODUCTION**

Historiquement, la terminologie s'est d'abord affirmée comme une discipline distincte de la linguistique en général et de la lexicologie en particulier. Dans les premières pages de *Einführung in die allgemeine Terminologielehre und terminologische Lexikographie*, Eugen Wüster (1979) insiste sur les différences fondamentales qu'il entend défendre : considération des concepts comme points de départ, limitation au lexique, point de vue uniquement synchronique, normalisation, aménagement, unification internationale... Aujourd'hui, on trouve peu de personnes qui osent encore adhérer à l'idée d'une discipline autonome, sinon parmi les défenseurs les plus acharnés du « pré carré » de la normalisation des langues. Des remises en cause – parfois radicales – s'affirment avec vigueur<sup>1</sup> pour clairement resituer l'étude des terminologies dans le cadre de la linguistique descriptive. Elles dénoncent les trop nombreuses contradictions entre des axiomes fondateurs simplistes et la réalité des langues spécialisées, entre le prescrit normalisateur de l'ISO et le cadre théorique de référence des sciences du langage.

---

1. On songera notamment à Bourigault et Slodzian (1999), à Cabré (1999) ou à Temmerman (2000).

Ce recentrage apparaît indispensable alors que la discipline a été largement investie par des linguistes qui, venus très souvent de la lexicologie, ont abondamment recours aux outils de la linguistique de corpus, foncièrement sémasiologique. Leur volonté de décrire un usage lexical réel dans des bases de données ouvertes aux progrès des sciences cognitives et de l'intelligence artificielle a conduit à reconsidérer une doctrine trop longtemps ancrée dans une volonté « naïve », sinon stérile, de normaliser la communication spécialisée.

Dans un cursus universitaire de langues ou de lettres orienté vers la traduction, l'étude des vocabulaires spécialisés est généralement abordée au deuxième ou au troisième cycle. Cet enseignement spécialisé s'adresse donc à un public déjà initié aux fondements théoriques de la linguistique générale et à ses visées essentiellement descriptives. Alors qu'en terminologie, les recherches et les pratiques remettent en cause la primauté du concept, on constate qu'une majorité de manuels consacrés à cette discipline continuent à considérer l'initiation au modèle conceptuel comme un point de passage obligé, sans toujours se préoccuper des diverses approches du sens lexical étudiées dans le cadre des cours de linguistique.

Après avoir longuement formé l'étudiant à la démarche d'observation du linguiste, on s'expose au risque de réintroduire chez lui, sinon un mentalisme accréditant l'idée de concepts extérieurs à la pensée humaine, du moins l'idée d'une langue-nomenclature battue en brèche depuis Saussure. L'apprenant, sinon l'enseignant, est vite tenté d'associer le concept à un signifié et le terme à un signifiant<sup>2</sup>, alors que dans la perspective viennoise, le terme apparaît comme l'expression d'un concept, c.-à-d. – dans le meilleur des cas - d'une opération mentale extérieure à la langue.

Aujourd'hui, l'émergence de puissants langages de balisage permet une grande finesse d'identification de la nature des données métalinguistiques. Le mécanisme des feuilles de style désormais attaché aux documents structurés devrait conduire à une multiplication des modes de représentation. Dans une telle perspective, nous avons déjà défendu l'idée que les divergences entre la lexicographie et la terminographie ne devraient plus relever que d'une différence de conception de l'agencement macrostructurel et microstructurel de données qui auront été préalablement décrites au départ d'une méthodologie commune, celle des « méta-dictionnaires » (Van Campenhoutd 2000). En termes de stockage électronique de l'information, la monosémie précède logiquement la polysémie, laquelle peut désormais être considérée comme un ordonnancement d'informations sémantiques minimales en vertu de critères particuliers (diachronie, domaine, hyponymie, sens figuré, métaphore, métonymie, etc.).

Dans le cadre des écoles de traduction, la principale finalité d'un cours de terminologie est de former un praticien. Il s'agit d'initier l'étudiant aux nombreuses exigences théoriques qui sous-tendent la conception de bases de données multilingues dont la richesse de contenu puisse répondre aux exigences du progrès. Dès lors que nous souhaitons défendre le point de vue d'une méthodologie initiale commune, il nous a semblé particulièrement utile et urgent de relever un défi : celui d'enseigner la terminographie multilingue en utilisant le même cadre de référence que celui qui sert à la lexicographie, sans nécessaire référence au modèle conceptuel viennois. Loin de constituer une critique systématique de ce modèle, les pages qui suivent participent simplement d'une tentative de resituer la terminographie dans la continuité d'un enseignement de la lexicologie et de la sémantique lexicale.

---

2. À ce sujet, lire Lerat (1989 : 59-60).

Pour restreindre le propos, nous nous limiterons volontairement à la question du sens. Si les terminologues et les lexicologues utilisent les mêmes références pour étudier le signifiant, la forme des mots, les premiers entendraient se distinguer des seconds par une approche résolument conceptuelle du sens. Dans le même temps, on constate sans difficulté la grande faiblesse, sinon le silence, de leurs ouvrages de référence quant il s'agit d'expliquer l'équivalence en terminographie multilingue. Le fait est d'autant plus troublant que l'application la plus immédiate de la terminographie est la traduction des textes spécialisés. Dans la logique viennoise, sont réputés équivalents les termes qui expriment un même concept. La problématique de l'équivalence partielle n'est pas niée, mais elle est davantage décrite comme un problème à éviter que comme un fait à gérer dans le plus grand respect des différences culturelles. C'est ce dernier point de vue que nous avons tenté de privilégier dans un exposé qui, nous l'espérons, suscitera critiques et réactions.

### **Du choix des exemples**

La plupart des exemples produits sont tirés des versions anglaise, française et, plus exceptionnellement, espagnole du *Dictionnaire hydrographique* de l'Organisation hydrographique internationale (OHI, Monaco). Ce dictionnaire a été initialement rédigé par des experts du domaine – certains sont initiés aux sciences du langage – selon une démarche typiquement lexicographique : les entrées sont polysémiques et les synonymes sont dispersés dans l'ordre alphabétique. Dans le cadre du projet européen Dhydro (acronyme audacieux de *Dictionnaire hydrographique*), nous avons eu l'occasion d'étudier la problématique que posait la constitution d'une base de données monosémiques à partir de ce dictionnaire multilingue.

Les exemples sont produits sous cette nouvelle forme plutôt que dans leur présentation originale, mais dans le respect des définitions des différentes acceptions. S'agissant de produire un discours d'ordre méthodologique, sinon épistémologique, nous prendrons le parti d'accepter le contenu du dictionnaire comme valide chaque fois que nous argumenterons au départ d'extraits tirés de celui-ci. Ce choix est effectué en toute conscience du fait que les définitions originales devraient parfois être remaniées pour mieux coller à la perspective adoptée.

Le choix d'utiliser cette œuvre en priorité participe d'une volonté de montrer – dans la continuité du projet Dhydro – que la terminologie n'est pas une discipline distincte de la lexicologie et que la méthode terminographique ne se distingue que par des choix macrostructurels et microstructurels particuliers liés à la prise en compte de plusieurs langues<sup>3</sup> (Van Campenhout 2000). Bien connus des lexicologues, ils sont rarement combinés dans la lexicographie de la langue générale ou en lexicographie spécialisée monolingue<sup>4</sup>.

---

3. Pour des raisons de commodité, nous continuerons à parler de *terminographies* pour désigner les lexicographies spécialisées multilingues.

4. Nous utilisons l'expression *lexicographie spécialisée monolingue* dans un sens restrictif, observant que nombre de dictionnaires spécialisés monolingues ont des ambitions essentiellement encyclopédiques.

## 1 LE SENS FACE AUX FRONTIÈRES DU MOT

Le terminographe qui se situe dans une démarche descriptive a recours aux techniques de la linguistique de corpus et utilise donc des concordanciers, des extracteurs de candidats termes et des aligneurs. Toute trace de figement avérée dans les textes spécialisés – aisément détectable à l'aide de tris des microcontextes et de critères classiques d'évaluation du figement – amène la question de l'existence d'un signifié propre au syntagme isolé. L'observation d'un allongement progressif du syntagme conduit à formuler l'existence d'une relation de subordination.

Hauteur moyenne de la pleine mer  
Hauteur moyenne de la pleine mer de morte eau  
Hauteur moyenne de la pleine mer de vive eau  
Hauteur moyenne des basses mers inférieures  
Hauteur moyenne des basses mers inférieures de vive eau  
Hauteur moyenne des pleines mers supérieures

À la différence de la grande majorité des lexicographes travaillant sur la langue générale, les terminographes attribuent une entrée de dictionnaire à tout syntagme figé qu'ils identifient comme signe linguistique possédant un signifié distinct. Par exemple, ils créeront autant d'entrées différentes pour des expressions comme *boîte à outils*, *boîte aux lettres*, *boîte crânienne*, *boîte de vitesses*, *boîte noire*, *boîte vocale*, etc. alors qu'un dictionnaire tel le *Nouveau Petit Robert* (2000) les classe sous l'entrée *boîte*.

Si elle ne participe pas de la tradition lexicographique, cette caractéristique de la méthode adoptée en terminographie n'est nullement en opposition avec les méthodes de la linguistique, qui envisage le découpage lexical du monème jusqu'au syntagme. Au contraire, elle répond parfaitement à l'exigence de trouver des équivalents - qui peuvent être des mots simples (*toolbox*, *letterbox*, *gearbox*...) - et correspond largement aux besoins de l'ingénierie linguistique, qui se doit de considérer le fonctionnement du mot sur l'axe syntagmatique. Elle va de pair avec le choix de privilégier une stricte monosémie, puisque l'extension des syntagmes est généralement plus limitée que celle des mots simples.

## 2 UNE STRICTE MONOSÉMIE ?

En terminographie, la consigne est de veiller –dans la mesure du possible - à ce que chaque terme soit monosémique. Ce choix revient, en fait, à respecter le principe de base qui veut qu'un signe (le terme) soit composé de l'association étroite d'un signifiant et d'un signifié.

Cette approche n'interdit en aucune manière de rendre compte de l'existence –avérée - de nombreux termes polysémiques au sein de certaines langues spécialisées. Elle implique, dans ce cas, de créer des entrées homonymes distinctes, consacrées chacune à un sens particulier.

**Tosser.** Pour un NAVIRE EN ROUTE, accuser durement le choc des VAGUES.

**Tosser.** Pour un navire à quai, heurter le QUAI ou un autre navire sous l'influence du RESSAC.

Cette perspective, dite du *dégroupement homonymique*, a été inaugurée en lexicographie générale par le *Dictionnaire du français contemporain* (Dubois *et al.* 1967) et est encore perpétuée par le *Lexis* (1992). Elle est généralement adoptée dans des disciplines de la linguistique appliquée ayant recours à un traitement informatisé des langues, notamment dans les lexiques-grammaires (Mathieu-Colas 1996).

Il importe toutefois de souligner que l'affirmation qui voudrait que les vocabulaires spécialisés privilégient « naturellement » la monosémie appartient au catalogue des idées reçues. À ceux qui soutiendraient encore qu'un « bon terme » répond ou doit répondre à l'idéal d'univocité, on rappellera que :

- Nombre de langues spécialisées sont largement marquées par l'interdisciplinarité, qui implique souvent une diversification des sens du terme<sup>5</sup>.
- Beaucoup de terminologies liées à des disciplines anciennes (on songe notamment à la navigation) ont connu une évolution historique qui a pu mener à une large diversification du sens des termes.
- Au sein d'une même langue, des termes nés dans des aires géographiques différentes ont pu rentrer en concurrence et des distinctions –réelles au départ – perdre une large part de leur pertinence.
- De manière générale, la langue spécialisée n'échappe pas à la loi d'économie linguistique ; à brève échéance, un terme peut ainsi devenir polysémique par extension, attraction de sens, métaphore, etc.
- L'analyse de corpus écrits ou oraux –en dehors de situations didactiques – montre que les spécialistes ne maîtrisent pas toujours parfaitement la terminologie de leur domaine et communiquent en utilisant des termes trop génériques, flous ou inadéquats. Fût-ce au prix d'échecs de la communication, voire d'accidents.

En hydrographie, il est, par exemple, très délicat d'arriver à un strict découpage sémantique de termes comme *bras, canal, chenal, détroit, entrée, goulet, ouverture, passage, passe, raz* en français. Il est plus compliqué encore d'identifier leurs correspondants parmi les termes anglais *arm of the sea, reach, canal, channel, entrance, fairway, gat, gut, inlet, lane, lead, mouth, narrows, pass, opening, passage, race, reach, slough, sound, strait, swash*. Leur usage réel dans la toponymie maritime rend leur extension aussi variée que celle de mots comme *avenue, boulevard* ou *chaussée*. La part de flou qui accompagne cette terminologie n'empêche pas les spécialistes de l'utiliser pour communiquer.

---

5. Comme l'a encore récemment démontré Rita Temmerman (2000) pour la biotechnologie, un domaine interdisciplinaire d'émergence récente.

### 3 LE DÉGROUPEMENT HOMONYMIQUE

En terminographie multilingue, le dégroupement homonymique est le plus souvent induit par le principe d'équivalence que nous énoncerons au point 5.2. Par contre, en terminographie monolingue, la distinction des homonymes en synchronie suit aisément les critères classiques de la lexicographie, fondés sur la syntaxe, la morphologie ou la sémantique.

#### 3.1 Critères syntaxiques

Lorsque le terme a des comportements distributionnels qui varient en fonction de ses acceptions, il est dégroupé en autant d'entrées différentes.

**Mouiller.** *vt* Laisser filer à la mer, mettre à l'eau, comme par exemple, mouiller une ancre, mouiller une BOUÉE.

**Mouiller.** *vi* En parlant d'un NAVIRE, MOUILLER son ancre.

**Engagé.** *adj* Entravé, par exemple comme une hélice ou une ancre emmêlée dans des câbles, des chaînes, des filets ou des ALGUES.

**Engagé.** *adj* Se dit d'un NAVIRE qui a pris une GÎTE considérable sous l'effet du VENT ou d'un désarrimage de la cargaison, au point de ne pouvoir se redresser.

On peut y associer le critère des classes d'objets : situé à l'interface de la sémantique et de la grammaire, ce critère est très éclairant pour le traitement de la polysémie (Le Pesant et Mathieu Colas 1998). Ainsi, on voit dans le premier exemple que le sujet du verbe transitif *mouiller* est un humain, alors que celui du verbe *mouiller* utilisé de manière intransitive doit appartenir à la classe des navires. De même, le sens du terme *engagé* varie selon qu'il s'applique à la classe des navires ou à celles des parties immergées du navire

#### 3.2 Critères morphologiques

On crée deux entrées homonymes lorsque les dérivés d'un terme varient en fonction du sens qui est activé.

**Échoué.** Qui a touché le fond par accident et se trouve donc immobilisé sur un HAUT-FOND, ou par PETITS FONDS, ou au RIVAGE. L'accident s'appelle un *échouement*.

**Échoué.** Qui a été volontairement et temporairement mis à sec, dans un but bien défini, par exemple pour réparation dans une forme de radoub. L'opération s'appelle un *échouage*.

#### 3.3 Critères sémantico-cognitifs

Le critère sémantique est assurément le plus délicat à manier en langue générale : à partir de quel moment peut-on considérer que le mot possède des sens différents ? En langue spécialisée, des critères liés aux connaissances référentielles peuvent jouer un rôle important :

3.3.1 Le terme relève de situations d'emploi nettement différentes.

**Ligne de base.** En DROIT DE LA MER, ligne à partir de laquelle sont mesurées les limites extérieures des EAUX TERRITORIALES et des autres zones de souveraineté ou de juridiction.

**Ligne de base.** En RADIOLOCALISATION hyperbolique, LIGNE GÉODÉSIQUE reliant deux stations utilisées conjointement pour la détermination d'une LIGNE DE POSITION.

3.3.2 La définition implique l'activation de traits sémantiques différents à l'intérieur d'une même langue spécialisée.

**Zone de transition.** Zone comprise entre deux COURANTS de sens opposés, caractérisée par des TOURBILLONS, des REMOUS, ou par d'autres formes similaires, horizontales ou verticales, de TURBULENCE.

**Zone de transition.** Zone comprise entre deux masses d'eau dont les caractéristiques physiques, telles que la TEMPÉRATURE et/ou la SALINITÉ, sont différentes.

3.3.3 Au sein d'une même langue spécialisée, le terme entretient des liens sémantiques différents selon le sens qui est activé :

- Relation hyponymique différente

**Panne.** Barrière flottante formée de pièces de bois réunies par des câbles ou des chaînes et utilisée pour fermer l'entrée d'un PORT ou d'un COURS D'EAU, ou pour délimiter une zone protégée afin de faciliter le stockage. On dit aussi *panne de barrage*, *estacade flottante*, *barrière flottante*, *barrage flottant*.

**Panne.** APPONTEMENT léger comportant des postes d'AMARRAGE pour des BÂTIMENTS de petit tonnage.

- Relation méronymique différente

**Éperon ; éperon sous-marin.** Partie saillante sous-marine d'un CAP.

**Éperon ; éperon sous-marin.** Partie en saillie d'un ensemble morphologique plus important, PENTE, DORSALE, MASSIF etc.

**Éperon ; éperon sous-marin.** Partie saillante immergée d'un MUR DE GLACE, d'une FALAISE DE GLACE, d'un ICEBERG ou d'un FLOE.

- Relation cause–effet

**Levé.** Ensemble des opérations destinées à recueillir sur place les DONNÉES originales nécessaires pour l'établissement de la CARTE d'une certaine région de la TERRE ou de la MER, ou la description des caractéristiques physiques ou chimiques d'une telle région.

**Levé.** Résultat de ces opérations.

- Toute autre relation pertinente

lieu de l'action – résultat : *station océanographique*

action – résultat : *photographie aérienne*

appareil – mesure : *sonde*

objet abstrait – objet concret : *point géodésique*

etc.

3.3.4 Identification du référent

Particulièrement lorsqu'il s'agit de déterminer le découpage du réel dans un cadre concret, la question du référent mérite d'être abordée. Dans les dictionnaires spécialisés, une illustration du prototype (le meilleur représentant de la famille) ou du stéréotype (un membre réputé normal de la classe des référents) est fréquemment convoquée en raison de son utilité. Une référence au prototype ancre la terminographie dans une approche de l'organisation cognitive des données : le recours aux réseaux sémantiques et les parentés avec l'intelligence artificielle participent d'ailleurs d'une même démarche.

### 3.3.5 Existence d'un sens normalisé attesté dans l'usage

Une définition normalisée introduit des nuances particulières et est adoptée dans l'usage réel par un groupe de locuteurs identifiés. Il importe de souligner qu'une acception normalisée ne mérite d'être prise en compte que si son usage est effectivement attesté par le dépouillement d'un corpus de textes spécialisés ou, à défaut, confirmé par les témoignages récurrents d'experts non investis dans le travail de normalisation.

**Station océanique.** Selon la définition donnée par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale, zone définie de l'OCÉAN, approximativement carrée et de 200 MILLES de côté, à l'intérieur de laquelle se tient un NAVIRE MÉTÉOROLOGIQUE en opération. On dit alors que ce navire est en station dans cette zone.

**Station océanique.** STATION pourvue d'équipements et du personnel appropriés, installée à bord d'un NAVIRE pour recueillir des DONNÉES océanographiques et/ou météorologiques.

## 4 LE TRAITEMENT DES SYNONYMES

La terminographie privilégie habituellement des classements thématiques par domaines et sous-domaines et regroupe tous les synonymes sous un même article. Cette dernière pratique se justifie par plusieurs objectifs :

- faciliter le traitement informatique des données, notamment pour appliquer le principe d'héritage des propriétés ;
- valider pour l'ensemble des synonymes les liens sémantiques établis avec d'autres termes ;
- en terminographie multilingue, offrir au traducteur un choix de termes équivalents dans la langue cible.

**Dauphin ; duc d'Albe.** Pieu ou groupe de pieux enfoncé dans le sol et utilisé pour amarrer ou déhaler un NAVIRE, ou comme AIDE À LA NAVIGATION. Un duc d'Albe peut être situé dans l'eau, sur un APPONTEMENT ou sur une PLAGE.

**Pergélisol ; permafrost.** COUCHE du SOL des régions arctiques qui reste perpétuellement gelée.

Il importe d'observer qu'en terminographie, la synonymie est nécessairement conçue de manière restrictive, les synonymes devant correspondre à la définition commune sous laquelle ils sont regroupés. Si les termes synonymes se prêtent à une analyse componentielle, il importe de vérifier que leurs sémèmes (cf. 5.4) présentent exactement la même combinaison de traits. Par exemple, pour *pergélisol* et *permafrost* : 'arctique', 'sol', 'couche' et 'perpétuellement gelé'.

Les différences éventuelles ne peuvent être liées qu'à la distribution ou aux marques d'usage (variation diachronique ou géographique, registre, terme déconseillé, connotation...).

**Courant de seiche ; rédélé** (Bretagne). Mouvement horizontal alternatif de l'eau accompagnant certaines SEICHES.

**Navire hydrographique ; bâtiment hydrographique ; navire hydrographe** (ancien – à rejeter). NAVIRE spécialement équipé pour effectuer des LEVÉS HYDROGRAPHIQUES.

D'une manière générale, pour déterminer les limites de la synonymie, nous conseillons vivement d'appliquer le test qui permet d'établir des nœuds dans un réseau sémantique : « si A est synonyme de B et si A est synonyme de C alors que B n'est pas synonyme de C, c'est que probablement A possède deux sens qui devraient être différenciés par deux nœuds du réseau » (Levrat et Sabah 1990 : 93). Ainsi, dans l'exemple qui suit, *ligne de visée* est synonyme d'*axe optique*, mais n'est pas synonyme d'*axe d'une lentille* ou d'*axe principal*.

**Axe d'une lentille ; axe optique ; axe principal.** Droite qui passe par les centres des deux surfaces sphériques qui la limitent. On l'appelle aussi *axe principal* ou *axe optique*.

**Axe optique ; ligne de visée.** Droite joignant le CENTRE OPTIQUE de l'OBJECTIF d'une LUNETTE et la croisée des fils du RÉTICULE.

Bien entendu, la parfaite synonymie n'est pas plus fréquente dans les vocabulaires spécialisés que dans la langue générale. Toutefois, il semble difficile et vain de bannir la synonymie ou la quasi-synonymie, comme l'ont parfois prôné les militants de la normalisation terminologique. L'essentiel en cas de regroupement des (quasi-)synonymes est de prévoir des champs descriptifs qui permettent de rendre compte de fines différences d'usage ou de changements d'acception jugés extrêmement ténus.

## 5 LE TRAITEMENT DES ÉQUIVALENCES

### 5.1 Regroupement des équivalents

Dans les langues spécialisées, la nécessité d'établir de strictes conditions d'équivalence explique le souci des terminographes de privilégier des entrées monosémiques. Ce choix s'accompagne d'un regroupement de tous les termes équivalents sous une même entrée dès lors que leurs signifiés respectifs sont jugés équivalents.

**Glace en toit.** GLACE DÉFORMÉE dans laquelle deux FLOES jointifs ont subi une poussée vers le haut, laissant ainsi au-dessous d'eux un espace vide.

**Tented ice:** PRESSURE ICE in which two ICE FLOES have been pushed into the air, leaving an air space underneath.

**Campana de hielo** (Chili) ; **hielo de presión** (Argentina) HIELO DE PRESIÓN en el que dos placas juntas han sido empujadas hacia arriba dejando, de esta manera, un espacio vacío.

Là où le dictionnaire de la langue générale préfère généralement un découpage en parties inversant les langues source et cible, la terminographie adopte donc une structure unifiée beaucoup plus proche de la base de données. Une lexicographie générale fondée sur la polysémie correspond sans doute aux habitudes de nombreux lecteurs, mais sa structure beaucoup plus proche du texte pose des problèmes d'informatisation bien plus importants. Ce mode de représentation complique d'ailleurs à l'extrême la création de dictionnaires – imprimés ou électroniques - comportant plus de deux langues, car l'inversion des couples de langues pose vite des problèmes insolubles.

Il n'en demeure pas moins vrai que l'équivalence dépendra toujours, en langue générale comme en langue spécialisée, de la stricte délimitation des acceptions, à chaque fois imposée par la ou les langues entre lesquelles on souhaite jeter des ponts. Ainsi, là où le *Nouveau Petit Robert* (2000) regroupe sous une acception générale tous les cas où la désignation *banane* est utilisée par analogie de forme, le *Robert & Collins Senior* (1993) est contraint de clairement séparer chacune de ces acceptions<sup>6</sup>. Ici, le critère est donc très strict : un sens est créé à chaque fois que l'on observe une traduction différente. Comme nous aimons à le souligner (Van Campenhout 2000 : 132), le recours à la langue étrangère pour décider du nombre d'entrées à créer dans le dictionnaire de traduction s'apparente au critère de l'étymologie souvent utilisé dans les dictionnaires polysémiques monolingues.

---

6. **Banane** [banan] nf **a** (*fruit*) banana. **b** (*Aut*) override. **c** (*Coiffure*) quiff (*Brit*), pompadour (*US*). **d** (*arg Mil*) medal, decoration, gong\*. **e** (*arg Aviat*) twin-rotor helicopter, chopper\*\*. **f** [*sac*] waist-bag, bum-bag. (*Robert & Collins Senior* 1993.)

## 5.2 Monosémie et principe d'équivalence

L'établissement de l'équivalence entre des termes de langues différentes relève de mécanismes très proches de ceux appliqués pour rendre compte de la synonymie. Il n'est pas abusif de présenter l'équivalent comme un synonyme appartenant à une autre langue. Ici aussi, la correspondance parfaite est une visée difficile à atteindre, sinon en cédant aux sirènes de la normalisation.

Le parallèle évident avec la synonymie nous a conduit à formuler un **principe d'équivalence** dont la puissance et la pertinence ont pu être démontrées par une longue expérimentation dans le cadre de nos travaux de recherche sur les vocabulaires spécialisés<sup>7</sup>. L'énoncé de ce principe est immédiatement calqué sur la règle générale d'établissement des nœuds dans un réseau sémantique (cf. 4) :

Si A de L<sub>1</sub> (langue 1) est équivalent à  $\alpha$  de L<sub>2</sub> (langue 2) et si A de la L<sub>1</sub> est équivalent à  $\beta$  de L<sub>2</sub> alors que  $\alpha$  de L<sub>2</sub> n'est pas synonyme de  $\beta$  de L<sub>2</sub>, c'est que probablement A de L<sub>1</sub> possède deux sens qui devraient être différenciés par deux entrées distinctes au sein du dictionnaire.

	L <sub>1</sub>	L <sub>2</sub>
Entrée 1	A	$\alpha$
Entrée 2	A	$\beta$

Ainsi, dans l'exemple qui suit, *entrée* peut se traduire *entrance* ou *mouth* en anglais, langue dans laquelle ces deux termes ne sont pas synonymes. Une même observation est valable en espagnol : les équivalents *entrada* et *acceso* ne sont pas synonymes des équivalents *Desembocadura*, *embocadura* et *boca*.

**Entrée.** Passage par lequel on pénètre dans un PORT, un DOCK, un CHENAL.

**Entrance.** The SEAWARD end of a CHANNEL, HARBOUR, DOCK, etc.

**Entrada, acceso.** SECTOR HACIA EL MAR de la finalización de un CANAL, PUERTO, DÁRSENA, etc.

**Entrée.** Ouverture faisant communiquer une BAIE avec la MER.

**Mouth.** The place of discharge of a STREAM into the OCEAN or ENTRANCE to a BAY from the OCEAN.

**Desembocadura, embocadura, boca.** Lugar de descarga de un CURSO DE AGUA en el OCEANO o ENTRADA a una BAHIA desde el OCEANO.

Cet exemple montre que pour déterminer les cas d'homonymie, un critère nouveau vient compléter les critères classiques de l'approche monolingue (cf. 3) : en cas de non-isomorphisme<sup>8</sup>, la langue qui possède les acceptions les plus restreintes impose son découpage à la langue qui propose des acceptions plus larges. En effet, dans un cadre monolingue, on ne voit pas quel critère objectif

7. Nous avons précédemment parlé de *principe d'équivalence notionnelle* dans le cadre d'une approche conceptuelle de l'équivalence (Van Campenhoudt 1996a : 283 et Van Campenhoudt 2000 : 133).

8. « Chaque langue a une **structure sémantique** qui lui est propre. Quand les sens d'une langue peuvent être mis en correspondance terme à terme avec ceux d'une autre, on dit que les deux langues sont sémantiquement **isomorphes**, c'est-à-dire qu'elles ont la même structure sémantique. Le degré d'isomorphisme sémantique entre les langues varie considérablement. » (Lyons 1970 : 45.)

pourrait convaincre le terminographe de ne pas définir *entrée* comme : « Passage par lequel on pénètre dans un port, un dock, un chenal ou une baie ». La décision de créer des homonymes et de subdiviser la définition est donc essentiellement liée à la volonté de garantir l'équivalence quel que soit le sens de traduction<sup>9</sup>. Le fait que les dictionnaires et les bases de données terminographiques traitent souvent plus de deux idiomes explique la large part qu'y occupe l'homonymie.

### 5.3 Synonymie et principe d'équivalence

Notre principe d'équivalence est formulé de telle manière que la seule présence d'un synonyme dont l'équivalence est limitée à certaines conditions d'emploi suffit à justifier le dégroupement homonymique. Dans l'exemple qui suit, le fait que *vertical circle* puisse se traduire en français, selon les cas, *cercle vertical* ou *limbe vertical* justifie le dégroupement, puisque même en français, le principe de distinction des synonymes (cf. 4) impliquerait ce dégroupement (*cercle vertical* n'est pas toujours synonyme de *limbe vertical*).

**Cercle vertical.** GRAND CERCLE de la SPHÈRE CÉLESTE passant par le ZÉNITH et le NADIR. Les cercles verticaux sont perpendiculaires à l'HORIZON.

**Vertical circle.** A GREAT CIRCLE on the CELESTIAL SPHERE passing through the ZENITH and NADIR. Vertical circles are perpendicular to the HORIZON.

**Cercle vertical ; limbe vertical.** Dans un instrument de mesure angulaire, cercle gradué servant à la mesure des angles verticaux. On dit aussi LIMBE vertical.

**Vertical circle.** In a surveying instrument, the graduated CIRCLE used for measuring vertical angles.

### 5.4 Monosémie et réseau sémantique

D'un point de vue méthodologique, le terminographe soucieux d'œuvrer dans un cadre multilingue a pour habitude de dresser des réseaux sémantiques pour chacune des langues décrites, puis de les confronter afin de découvrir les problèmes de traduction (inclusion, intersection partielle, absence d'équivalent).

Une description des traits sémantiques des hyponymes sous la forme d'un tableau componentiel permet d'attester une étroite interaction entre la relation d'hyponymie et le dégroupement homonymique dans un cadre multilingue. On observe ainsi que :

- les termes situés à des degrés d'hyponymie successifs se distinguent par l'adjonction d'un nouveau trait ;
- les cohyponymes se distinguent, à un même degré de subordination, en fonction de critères matérialisés par des traits pertinents.

Pour démontrer ce phénomène, il nous paraît très utile de recourir aux grilles sémiqes de Bernard Pottier (1964). L'usage de telles grilles en langue générale a suscité autant de progrès de la réflexion que de critiques pertinentes. On a notamment souligné que la limitation du corpus des mots traités était souvent arbitraire, alors même qu'elle affecte la sélection des traits jugés pertinents. Pour notre part, nous veillerons à restreindre l'utilisation de telles grilles en fonction de critères précis :

---

9. Pour une analyse du même problème en langue générale, voir Fontenelle (1997 : 278) à propos du verbe *to croak*.

- dans l'approche monolingue, les termes considérés devront être liés par une relation d'hyponymie ;
- dans l'approche multilingue, les termes considérés devront être impliqués par le principe d'équivalence.

Par ailleurs, soucieux d'éviter le flou qui accompagne trop d'analyses sémiques, nous prendrons comme règle générale d'attribuer la valeur 0 aux traits qui peuvent se réaliser ou non (obtenir + ou -). Nous proposons de nommer **sème potentiel**<sup>10</sup> le trait sémantique qui obtient une telle valeur 0.

	déplacement d'eau	périodique	dans le sens du vent	dans le sens inverse du vent
Courant	+	0	0	0
Courant de marée	+	+	0	0
Courant de marée portant au vent	+	+	-	+
Courant de marée portant sous le vent	+	+	+	-

Si l'on accepte ces principes méthodologiques, on peut sans encombre adopter comme pertinentes et utiles à la suite de notre analyse les notions théoriques proposées par Pottier (1964).

**Sémème** : Ensemble des traits propres à un terme. Dans l'exemple de grille qui précède, le sémème de *courant de marée portant sous le vent* est : {'déplacement d'eau', 'périodique', 'dans le sens du vent'}.

**Archisémème** : Ensemble de traits de même valeur qui sont communs à un hyperonyme et à ses hyponymes. Par exemple, le trait 'déplacement d'eau' constitue l'archisémème pour l'ensemble des quatre termes considérés.

**Sémantème** : Ensemble des traits qui permettent de distinguer les cohyponymes. Par exemple, les traits 'dans le sens du vent' et 'dans le sens inverse du vent'.

On ajoutera notre **sème potentiel** : trait sémantique qui peut se réaliser ou non dans le sémantème de l'hyperonyme (il obtient la valeur 0) et qui permet d'en distinguer les hyponymes (ils obtiennent la valeur + ou -). Par exemple, les traits 'périodique', 'dans le sens du vent' et 'dans le sens inverse du vent' pour le terme générique *courant*.

Dans les cas où les vocabulaires spécialisés présentent de belles arborescences hyponymiques, on s'aperçoit que le sémème des hyponymes correspond toujours à l'archisémème accompagné de la réalisation de l'un ou l'autre trait différenciateur qui constitue un sème potentiel pour l'hyperonyme (figure 1). Il n'est d'ailleurs pas rare que les termes situés au niveau hyponymique soient, comme dans l'exemple qui précède, transparents et motivés : leur forme se distingue de celle de l'hyperonyme (ou archilexème) par la lexicalisation du trait distinctif (*portant au vent* ou *portant sous le vent*)<sup>11</sup>.

10. La notion de sème potentiel que nous proposons ici ne doit pas être confondue avec le sème virtuel ou virtuème, qui, dans la théorie de Bernard Pottier, est lié à la connotation.

11. Le phénomène est suffisamment récurrent pour atténuer la nature arbitraire du signe au sein d'un grand nombre de vocabulaires spécialisés.

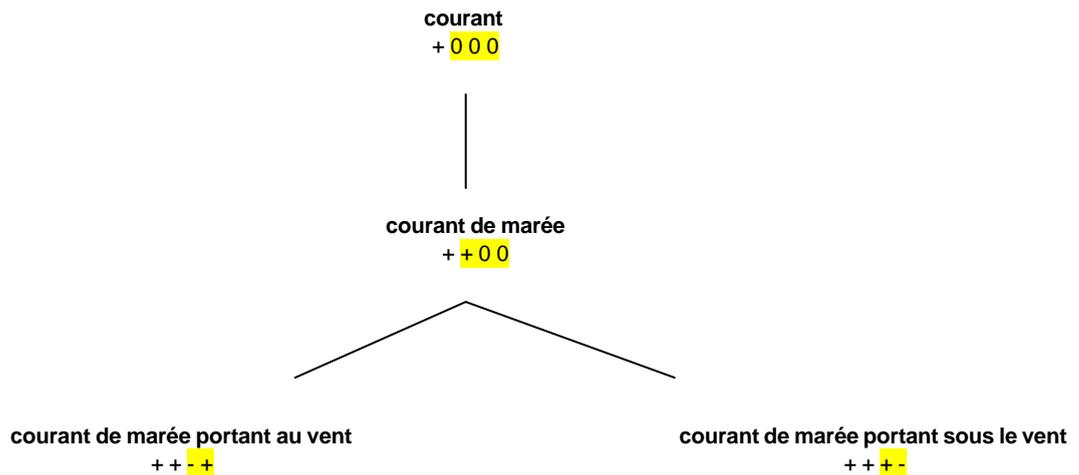


Figure 1 : chaque hyponyme précise les sèmes virtuels de son hyperonyme

### 5.5 Coréférence et « hyperonomase »

L'idée que l'hyperonyme possède des sèmes potentiels motive l'attribution de la valeur 0 à des traits distinctifs qui ne sont pertinents que pour ses hyponymes. Cela permet de très aisément expliquer un mécanisme de coréférence bien connu : le recours à un hyperonyme pour désigner un hyponyme. Pour remplacer *courant de marée portant sous le vent*, il est permis de dire *ce courant de marée* ou *ce courant*. Pour désigner un feu à éclats brefs, on peut dire *ce feu à éclats*, ou *ce feu*. Ce mécanisme bien connu, que nous avons déjà proposé de nommer **hyperonomase** (Van Campenhout 1996a : 290), revient à activer des traits potentiels en contexte pour permettre à l'hyperonyme de désigner tel ou tel hyponyme. Ainsi, *courant de marée* peut acquérir le sémantème de *courant de marée portant sous le vent* en vue de remplacer ce dernier.

La grande récurrence du mécanisme de l'hyperonomase dans les textes spécialisés amène fréquemment des terminographes non avertis à présenter comme synonymes des troncations de syntagmes. Il s'agit le plus souvent d'une regrettable confusion, ladite troncation correspondant en réalité à un hyperonyme utilisé pour remplacer le terme. Toutefois, comme nous allons le découvrir, ce même mécanisme de l'hyperonomase joue un rôle très important dans une perspective traductive et est alors étroitement associé au principe d'équivalence.

### 5.6 Équivalence partielle et réseau sémantique

Dans le cadre d'une approche traductive, il semble logique d'accepter l'idée, toute pragmatique, d'une confrontation des traits sémantiques entre les langues<sup>12</sup>. S'agissant de trouver une identité des signifiés, on est bien obligé de confronter les traits sémantiques isolés dans chaque langue. Le fait que la démarche habituelle du terminographe le conduise à d'abord construire des arborescences dans chaque langue l'amène naturellement à comparer la manière dont y est appréhendé le réel et à identifier les problèmes d'isomorphisme. Vu sous cet angle, il semble pertinent de tenter une synthèse

12. Ceci ne suppose nullement que l'on parle d'universalité des sèmes ou que l'on se situe au niveau des noèmes ou primitifs sémantiques. La question de l'universalité ne saurait, d'ailleurs, être résolue ici. Quant à assimiler les traits sémantiques aux caractères conceptuels de la théorie viennoise, il ne saurait en être question : si les traits varient d'une langue à l'autre, les concepts – s'ils existent vraiment – ne sauraient voir leurs « caractères » varier en fonction des langues (même si, comme pour sauver une théorie en péril, la norme ISO 1087-1 (2000 : 3.2.1) admet une influence du contexte socioculturel...).

sous la forme d'un réseau sémantique unique dont chacun des nœuds serait constitué des sémèmes des termes équivalents.

Cette démarche permet de traiter les problèmes de traduction les plus fréquemment posés par l'équivalence partielle, laquelle peut correspondre à plusieurs cas de figure. Les plus fréquents sont l'inclusion et l'intersection de deux sémèmes relevant de langues différentes.

- L'inclusion d'un sémème dans un autre est généralement liée à une relation d'hyponymie (lien espèce-genre) ou, exceptionnellement, à certaines formes de la relation méronymique (lien partie-tout).
- L'intersection correspond à des cas de recouvrement partiel des définitions par compréhension de termes de langues différentes.

### 5.6.1 INCLUSION ET RELATION D'HYPONYMIE

Depuis Saussure, on connaît bien la problématique du signe d'une langue qui correspond à deux signes dans une autre langue : au mot français *mouton* correspondent les mots anglais *sheep* et *mutton*, au mot français *poisson* correspondent les mots espagnols *pez* et *pescado*. Dans les deux cas, le français utilise un terme générique là où les autres langues utilisent des mots plus spécifiques, distingués à l'aide d'un critère discriminant basé sur les traits 'animal vivant' ou 'aliment'. Le principe d'équivalence conduit les dictionnaires à créer une homonymie de fait : *mouton* (animal) = *sheep* et *mouton* (aliment) = *mutton* ou *poisson* (animal) = *pez* et *poisson* (aliment) = *pescado*.

On se doit ainsi d'observer que le principe d'équivalence est fréquemment lié au critère sémantique de distinction des acceptions en fonction de la relation d'hyponymie (cf. 3.3). Il est, en effet, patent que le dégroupement homonymique résultant de l'application de ce principe affecte souvent un terme dont l'extension plus large englobe celle des termes de l'autre langue considérée.

Ce cas de figure s'observe très fréquemment dans les langues spécialisées. L'exemple des équivalents du terme *entrée*, cité en 5.2, est à ce titre éclairant. Si l'on essaie de rassembler les traits pertinents de chaque langue au sein d'une même grille sémique<sup>13</sup>, la qualité d'hyperonyme du terme français apparaît évidente (figure 2).

	passage maritime	entre baie et mer	vers infrastructure portuaire
<i>entrée</i>	+	0	0
<i>entrance</i>	+	-	+
<i>entrada, acceso</i>	+	-	+
<i>mouth</i>	+	+	-
<i>desembocadura, embocadura, boca</i>	+	+	-

13. On nous reprochera sans doute de regrouper dans une même grille des traits relevant de signes de langues différentes. Faute de pouvoir développer ici une longue argumentation, nous soulignerons que 1) dans l'analyse componentielle, le sème a pu être analysé comme un trait référentiel autant que sémantique. La prise en compte des traits 'entre baie et mer' et 'vers infrastructure portuaire' est, bien entendu, liée à leur nature distinctive en anglais et en espagnol, mais ces traits relèvent de la désignation d'un référent qui est également désigné en français. 2) Si on admet qu'un dictionnaire multilingue se doit de considérer tous les traits pertinents des différentes langues, il semble légitime de décrire les sémèmes des termes pris en compte dans une même grille sémique ou au sein d'un réseau sémantique unifié.

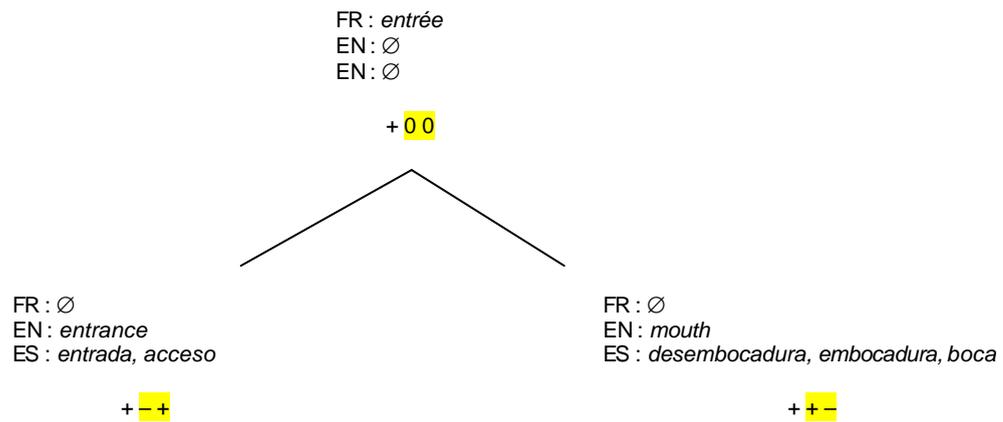


Figure 2 : *entrée* est hyponyme de ses équivalents anglais et espagnols.

Lorsqu'un dégroupement homonymique de *entrée* est réalisé en fonction du principe d'équivalence, chaque homonyme se distingue par un sémantème qui actualise les valeurs 0 observées au niveau hyperonymique. Pour que l'équivalence soit valide, chaque sémème doit être identique à celui des termes des autres langues.

	passage maritime	entre baie et mer	vers infrastructure portuaire
<i>entrée</i>	+	-	+
<i>entrance</i>	+	-	+
<i>entrada, acceso</i>	+	-	+
<i>entrée</i>	+	+	-
<i>mouth</i>	+	+	-
<i>desembocadura, embocadura, boca</i>	+	+	-

Si l'on visualise les choses sous la forme d'un réseau, on observe que le terme français *entrée* perd sa valeur d'hyperonyme (figure 3). Il disparaît et se subdivise en deux homonymes au niveau hyponymique. Ceux-ci adoptent les sémèmes des termes anglais et espagnols et les valeurs + ou - sont données aux sèmes potentiels de l'hyperonyme. Il s'agit clairement d'un phénomène d'*hyperonomase*, mais il est ici accompagné d'une disparition de l'hyperonyme devenu inutile. On peut, en effet, poser comme principe général que dans le mécanisme d'hyperonomase, l'hyperonyme qui n'a pas d'équivalent dans les langues étrangères disparaît si la totalité de son extension peut être désignée au niveau subordonné.

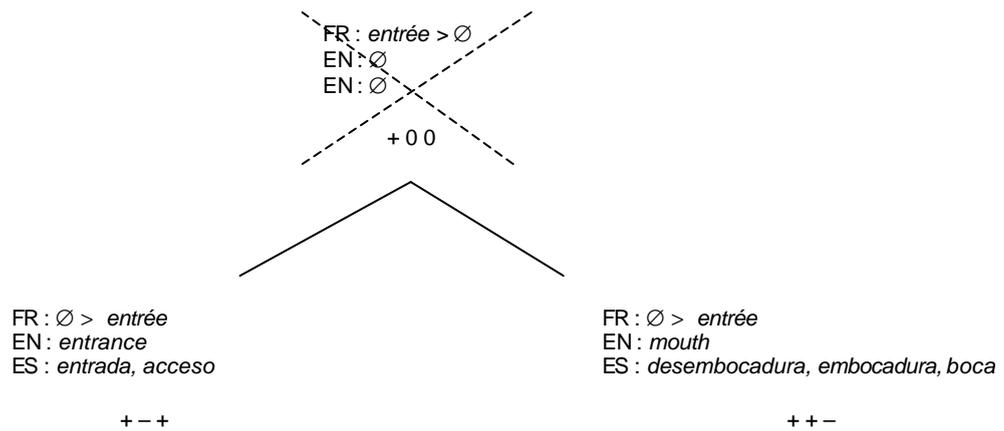


Figure 3 : lors de l'établissement de l'équivalence par hyperonymase, le terme *entrée* perd sa valeur d'hyperonyme

Les dictionnaires de traduction activent généralement le mécanisme d'hyperonymase par simple application du principe d'équivalence. Il est toutefois important de noter que dans des contextes qui, en langue source, établiraient une claire distinction typologique des hyponymes, le principe d'équivalence ne peut suffire à garantir la traduction. Si un texte en anglais s'appuie sur la distinction à opérer entre *entrance* et *mouth*, le traducteur ne pourra pas se contenter d'utiliser à chaque fois l'équivalent *entrée*. Il devra interpréter le contenu du dictionnaire pour lexicaliser le trait différenciateur et parler, par exemple, de l'*entrée d'une baie* et de l'*entrée d'une installation portuaire*.

Comme l'a très bien montré Alain Duval (1991 : 2820-2821), à travers l'exemple des traductions du substantif *contractuel(le)* en anglais, la nécessité d'établir l'équivalence entre les hyponymes et leur hyperonyme peut conduire à modifier artificiellement la compréhension et l'extension des mots, ce qui impose un usage attentif du dictionnaire de traduction. Alors que la subdivision du dictionnaire bilingue imprimé en deux parties limite les risques d'erreur, il n'en va pas de même dans une base de données terminographique, lorsque toute l'information est réunie dans une même fiche multilingue. Si l'on souhaite tenir compte de ce type de problématique, il convient d'adopter une démarche purement descriptive et donc de prévoir un mécanisme qui, en l'absence d'équivalent pour un même nœud du réseau sémantique, propose le choix d'un terme hyperonyme<sup>14</sup>.

Dans l'exemple qui suit, les auteurs de la version anglaise du *Dictionnaire hydrographique* ont jugé plus raisonnable de ne pas réaliser d'hyperonymase au vu de la complexité de la relation avec *standing wave*. Ils se bornent donc à signaler l'absence d'équivalent à *clapotis*<sup>15</sup> et à renvoyer vers ce terme générique.

**Clapotis.** ONDE STATIONNAIRE résultant de la superposition de deux HOULES sinusoïdales progressives de mêmes caractéristiques mais se propageant en sens inverse.

**Clapotis.** The French equivalent for a type of STANDING WAVE.

14. Dans une base de données terminologiques, un champ peut servir à indiquer la « directionnalité » de l'équivalence, valide par exemple d'anglais en français (*entrance* se traduit toujours par *entrée*), mais pas de français en anglais (*entrée* ne se traduit pas toujours par *entrance*).

15. Cet exemple ne considère pas l'acception plus générale, mentionnée dans le même dictionnaire : « **Clapotis.** *m* Légère agitation de la surface de la mer. »

**Onde stationnaire.** ONDE qui ne se propage pas, c'est-à-dire dont l'ÉLONGATION en tout point est constamment en PHASE ou en opposition de phase avec celle d'un point particulier quelconque.

**Standing wave; stationary wave.** A type of WAVE in which the surface of the water oscillates vertically between fixed points, called NODES, without progression.

#### 5.6.1.1 MAINTIEN DE L'HYPERONYME

L'hyperonomase n'implique pas nécessairement une disparition de l'hyperonyme. Celui-ci se maintient dès lors qu'il possède un équivalent dans la ou les autres langues considérées.

**Point origine.** Tout point à partir duquel on mesure certaines grandeurs.

**Reference point; datum point.** Any point which can serve as a reference or base for the measurement of other quantities. Also called *datum point*.

**Point origine.** Dans la MÉTHODE D'OBSERVATION PAR TOUR D'HORIZON, objet bien visible et bien défini qu'on choisit comme point de départ du TOUR D'HORIZON a).

**Reference object.** A well-defined object selected as a starting point in the DIRECTION METHOD OF OBSERVATION.

On observera que le maintien de l'hyperonyme concerne fréquemment des termes pour lesquels il a été nécessaire de trouver un hyperonyme dont l'usage est fréquent dans la langue générale, mais qui se rapporte bien à la spécialité étudiée.

**Boue.** VASE molle, LIMON.

**Mud.** Pelagic or terrigenous detrital material consisting mostly of silt and clay-sized particles (less than 0.06 millimetre) but often containing varying amount of SAND and/or organic materials. It is a general term applied to any sticky fine-grained SEDIMENT whose exact size classification has not been determined.

**Boue.** SÉDIMENT des grandes profondeurs, à grains fins, contenant dans une proportion de 30% ou plus du SABLE ou des débris calcaires ou siliceux, provenant de petits organismes marins, dont les dimensions granulométriques sont du même ordre que celles du LIMON, le reste étant constitué de matériaux amorphes dont les dimensions granulométriques sont du même ordre que celles de l'ARGILE.

**Ooze.** A fine-grained pelagic SEDIMENT containing undissolved SAND- or silt-sized, calcareous or siliceous skeletal remains of small marine organisms in proportion of 30 percent or more, the remainder being amorphous clay-sized material.

Toutefois, il importe de souligner que le terminographe ne considère normalement pas les acceptions génériques – et souvent abstraites - de termes qui ne relèvent pas d'un usage particulier au sein de la langue spécialisée. Ainsi, dans le *Dictionnaire hydrographique*, ne trouve-t-on pas l'acception générale d'un mot comme *voyant*.

**Voyant.** Partie d'un SIGNAL b) ou MARQUEUR équipant un point naturel, destiné à permettre un pointé précis ou plus facile au cours d'opérations de LEVÉ.

**Voyant.** Dispositif de forme caractéristique placé au sommet d'une BOUÉE ou d'une BALISE pour l'identifier de jour.

#### 5.6.1.2 HYPERONOMASE SUR PLUSIEURS NIVEAUX ET ABSENCE DE DÉSIGNATION

Lyons (1970 : 348) constate déjà que « les vocabulaires des langues naturelles ont tendance à présenter beaucoup de cases vides, d'asymétries et d'indéterminations » à la différence de ce qui se produit dans les taxinomies scientifiques. À la suite de Lyons (1977 : 301-305), un spécialiste de la sémantique lexicale comme Cruse (1986 : 145sv.) a longuement montré que dans une perspective monolingue, la prise en compte de la relation d'hyponymie conduisait à observer des « vides » (*gaps*) à divers niveaux de la hiérarchie. Ces vides, que Pottier (1974 : 74) dénomme *lexes*, apparaissent de manière beaucoup plus évidente encore lorsque l'on compare les réseaux sémantiques de différentes langues, même dans un domaine spécialisé.

Le cas de la recherche des équivalents anglais du terme *vague déferlante*, que nous nous proposons d'examiner à présent, est à cet égard très éclairant : il montre une parfaite conformité de résultats entre une analyse componentielle, l'établissement d'un réseau sémantique commun aux deux langues et le principe d'équivalence. Sans oublier que dans le même temps, il confirme la nature transitive de la relation d'hyponymie : le mécanisme d'hyponomase peut bel et bien affecter plusieurs niveaux d'hyponymie.

Si l'on suit les définitions des versions anglaise et française du *Dictionnaire hydrographique*, le terme français *vague déferlante* n'a d'équivalent anglais qu'à un niveau hyponymique, où l'on distinguera *comber* (vague déferlante en eau profonde) et *breaker* (vague déferlante à la côte). À son tour, le terme anglais *breaker* possède différents hyponymes : *spilling breaker*, *plunging breaker* et *surging breaker*, utilisés en fonction du mode de déferlement de la vague<sup>16</sup>. Le français ne possède qu'un hyponyme, *brisant*, lequel ne recouvre aucun des hyponymes de *breaker*, et c'est donc l'hyponyme *vague déferlante* qui sert à chaque fois d'équivalent.

	vague	déferlement	eau profonde	côte, rivage	haut-fond ou récif	déferlement glissant	déferlement plongeant	déferlement frontal
<i>vague déferlante</i>	+	+	0	0	0	0	0	0
<i>brisant</i>	+	+	-	+	+	0	0	0
<i>comber</i>	+	+	+	-	0	0	0	0
<i>breaker</i>	+	+	-	+	0	0	0	0
<i>spilling breaker</i>	+	+	-	+	0	+	-	-
<i>plunging breaker</i>	+	+	-	+	0	-	+	-
<i>surging breaker</i>	+	+	-	+	0	-	-	+

Voici à présent les équivalences produites par le dictionnaire :

- *Vague déferlante* = *comber*
- *Vague déferlante* = *breaker*
- *Vague déferlante* = *spilling breaker*
- *Vague déferlante* = *plunging breaker*
- *Vague déferlante* = *surging breaker*
- *Brisant* = *breaker*

---

16. La langue française distingue trois modes de déferlement : *déferlement glissant*, *déferlement plongeant* et *déferlement frontal*. Ceux-ci ne sont pas désignés en anglais, mais servent de traits distinctifs à la typologie des vagues déferlantes prévue par cette dernière langue.

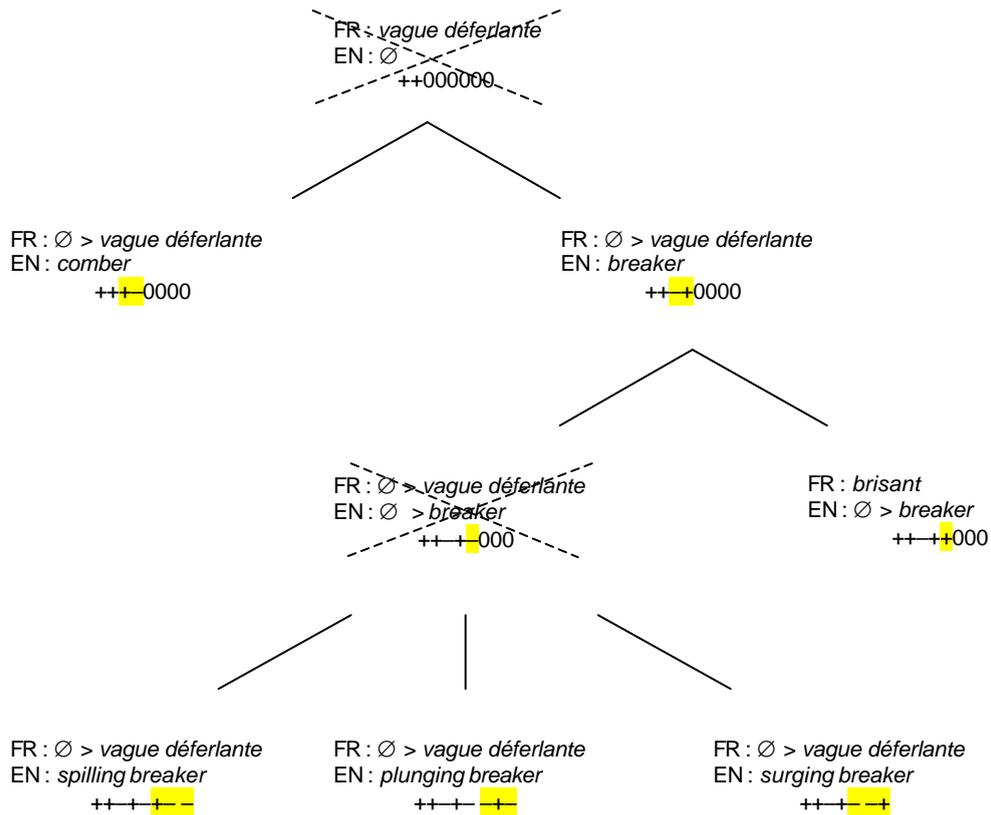


Figure 4 : envisager l'hyponomase sur plusieurs niveaux conduit à observer des nœuds sémantiques vides

Ici encore, les traits qui s'opposent à un niveau subordonné (+ ou -) obtiennent une valeur 0 au niveau superordonné. Le nœud sémantique vide que nous pouvons isoler (figure 4) correspond à un signe de sémème  $++-000$  désignant un type de vague (+) déferlant (+) non pas en eau profonde (-), mais sur une côte ou un rivage (+) sans affecter un haut-fond ou un récif (-) et quel que soit son mode de déferlement (000).

### 5.6.2 INCLUSION ET RELATION DE MÉRONYMIE

Certaines variétés de relations partie-tout impliquent une forme de similitude, d'identité intrinsèque entre le tout (holonyme) et ses parties (méronymes). Dans ce cas, les parties sont dites *homéomères* (Winston *et al.* 1987). Les relations méronymiques concernées sont la relation portion-masse (la *glace hummockée* est un morceau de *glace de mer* et est en même temps *de la glace de mer*), lieu-région (l'*estran* est une partie du *rivage* et est en même temps le rivage lui-même).

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le démontrer longuement (Van Campenhoudt 1996b), la nature homéomère permet parfois de recourir à un holonyme pour remplacer un méronyme et ce remplacement obéit alors pleinement au principe d'équivalence. Ainsi, le syntagme *high seas* utilisé dans *The Law of the Sea* (United Nations 2000) en lieu et place de *open sea* est-il rendu dans la version officielle en français (Nations unies 2000) par *haute mer*, terme qui désigne une entité géographique plus englobante correspondant davantage à l'expression anglaise *open sea*.

**Haute mer.** Toute zone maritime hors de vue de terre.

**Open sea.** That part of the OCEAN not enclosed by HEADLANDS, within narrow STRAITS, etc.

**Haute mer.** En DROIT DE LA MER, toute partie de la MER située en dehors des ZONES DE SOUVERAINETÉ et des ZONES ÉCONOMIQUES EXCLUSIVES des États côtiers. La haute mer comprend donc le PLATEAU CONTINENTAL b) juridique au delà de la limite des 200 milles.

**High seas.** The open sea beyond the exclusive economic zone, the territorial sea or the archipelagic waters of an archipelagic state.

Dans le cas d'une relation membre-collection (p.ex. *frégate* – *escadre*), le méronyme (*frégate*) peut toujours être remplacé par son hyperonyme (*navire de guerre*), lequel peut-être qualifié de *méronyme canonique* : une escadre est composée d'un ensemble de navires de guerre. Un procédé classique pour résoudre l'équivalence d'un holonyme de la relation membre-collection (*quayage* dans l'exemple qui suit) consiste à le désigner dans l'autre langue par son méronyme canonique mis au pluriel (*les quais*). Toutefois, comme ce procédé échappe au principe d'équivalence, on ne peut pas considérer que les deux termes appartiennent véritablement à un même nœud sémantique.

**Quai.** OUVRAGE en maçonnerie ou en PALPLANCHES, au bord d'un terre-plein de PORT ou sur la RIVE d'un FLEUVE, qui permet l'accostage des NAVIRES, la manutention des marchandises ou le transbordement des passagers.

**Quay.** A WHARF approximately parallel to the SHORELINE and accommodating ships on one side only, the other side being attached to the SHORE. It is usually of solid construction, as contrasted with the open pile construction usually used for PIERS.

**Quais.** Au pluriel, ensemble des ouvrages d'un port le long desquels les NAVIRES peuvent accoster.

**Quayage.** A comprehensive term embracing all the structures in a PORT alongside which vessels can lie.

### 5.6.3 L'INTERSECTION PARTIELLE

Sous ce titre, nous avons annoncé en 5.6 des cas où les définitions par compréhension (les sémèmes) de termes de langues différentes se recouvrent partiellement. En cas d'intersection partielle, il est fréquent que les traits communs aux sémèmes des deux termes considérés correspondent à un référent clairement identifiable, mais qui ne fait l'objet d'aucune désignation particulière dans les langues considérées<sup>17</sup>. Pour garantir l'équivalence dans tous les cas de figure, on doit alors prévoir trois entrées, dont une qui, située à l'intersection, résulte d'une hyperonomase dans chaque langue et constitue un véritable cas de lexe (cf. 5.6.1.2).

Considérons, par exemple, les acceptions de *bras de mer* et de ses équivalents dans le *Dictionnaire hydrographique*. Exceptionnellement, nous conserverons la présentation originale de l'ancienne version imprimée, encore fondée sur la polysémie.

#### Volume français

**Bras m de mer.**

4239 a) Partie de MER relativement étroite pénétrant à l'intérieur des terres.

233 b) Partie allongée et resserrée d'une mer.

2448 c) Voir GOULET.

4239 **Section f rectiligne.**

Partie en ligne droite d'un COURS D'EAU, spécialement d'un FLEUVE navigable, comprise entre deux COUDES. Voir SECTION MARITIME.

---

17. Le phénomène est fréquent dans le domaine de la construction navale (Van Campenhoudt 1996a).

**Volume anglais**

- 4239 **reach.** A straight section of a RIVER, especially a navigable RIVER between two bends. See also SEA REACH. An ARM OF THE SEA extending into the LAND.
- 233 **arm of the sea.** A narrow portion of the SEA projecting from the main body. The expression is often shortened to 'arm'.
- 2448 **inlet.** A narrow opening by which the water penetrates into the LAND.

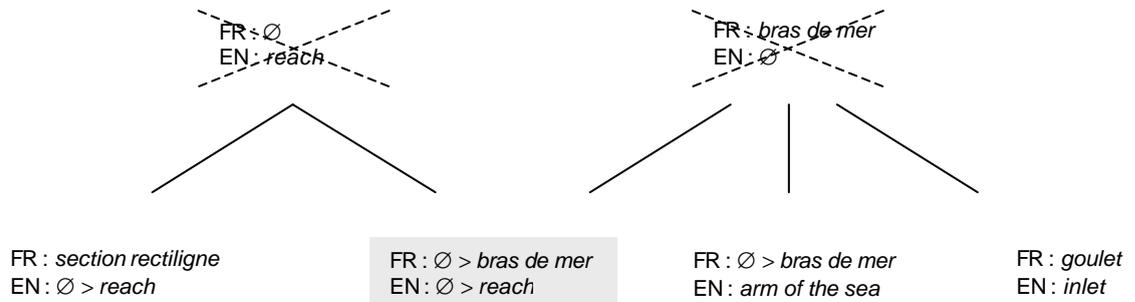


Figure 5 : résolution du cas de l'intersection partielle par hyperonymase

Les termes placés au niveau subordonné obéissent pleinement au principe d'équivalence et correspondent à quatre fiches qui ont été créées dans la version électronique du *Dictionnaire hydrographique*. Le cas de l'équivalence *bras de mer* = *reach* est précisément celui de l'intersection partielle (figure 5) : une double hyperonymase conduit à créer une entrée qui permet de désigner le sémème correspondant à cette intersection partielle : {'mer', 'partie étroite', 'intérieur des terres'}. Par contre, les équivalences *section rectiligne* = *reach* et *bras de mer* = *arm of the sea* correspondent à de simples phénomènes d'inclusion résolus par une seule hyperonymase.

On remarquera avec intérêt que ce cas peut être résolu sur la base du principe d'équivalence (*reach* <sup>1</sup> *arm of the sea*), du principe de synonymie (*goulet* n'est pas toujours synonyme de *bras de mer*) et sur celle des critères sémantiques (relation méronymique différente selon les acceptions). Ceci contribue à asseoir sur de larges justifications théoriques le principe de la monosémie et du dégroupement homonymique en terminographie multilingue.

5.6.4 ABSENCE D'ÉQUIVALENT

Les cas d'absence d'équivalent ne peuvent pas toujours être résolus à l'aide du principe d'équivalence. Il est alors raisonnable de créer des fiches terminologiques qui comporteront des cases vides pour certaines langues, voire demeureront monolingues. Ceci suppose qu'un champ *ad hoc* soit consacré à l'explicitation du problème d'équivalence.

**Brisant.** VAGUE déferlant sur un haut-fond ou un RÉCIF. Voir aussi DÉFERLEMENT et VAGUE DÉFERLANTE.

**Breaker.** A WAVE breaking on the SHORE, over a REEF,

**Brisant.** Écueil formant obstacle aux VAGUES, et sur lequel celles-ci se brisent.

Æ. The French word 'brisant' is also used for the obstacle causing the breaking of the WAVE.

## 6 PRIMAUTÉ DU PRINCIPE D'ÉQUIVALENCE

Les critères qui président au dégroupement homonymique dans un cadre monolingue (cf. 3) corroborent généralement le principe d'équivalence dans un cadre multilingue. En effet, on observera souvent qu'aux dégroupements homonymiques nés de l'application du principe d'équivalence, correspondent des changements de distribution, de (sous-)domaine, de familles de dérivés, d'hyperonyme, etc. Lorsque le principe d'équivalence ne conduirait pas à un tel dégroupement, l'un des critères valables dans un cadre monolingue peut donc amener le terminographe à opérer malgré tout un dégroupement homonymique. Tel est par exemple le cas pour les équivalents anglais et français *confluence*, dont les deux acceptions relèvent de champs d'application différents et n'impliquent pas de liens sémantiques avec les mêmes termes.

**Confluence.** Rencontre de deux ou plusieurs COURS D'EAU, COURANTS marins, etc.

**Confluence.** The place where two or more RIVERS, STREAMS, etc. unite.

**Confluence.** En MÉTÉOROLOGIE, resserrement progressif, dans le sens de l'ÉCOULEMENT, des LIGNES DE COURANT.

**Confluence.** In METEOROLOGY, progressive drawing together of the STREAMLINES in the direction of FLOW.

Il arrive cependant que le principe d'équivalence conduise au dégroupement homonymique, alors qu'il n'est pas évident que les critères sémantiques auraient abouti au même résultat. Ainsi, le terme français *tenue du plein* désigne deux phénomènes qui semblent pouvoir être décrits dans une définition qui les confondrait<sup>18</sup>. Une traduction en anglais implique nécessairement de distinguer deux nœuds sémantiques, conformément au principe d'équivalence :

**Tenue du plein.** Durée significative de l'ÉTALE DE PLEINE MER.

**High water stand; stand of tide; stand.** The condition at HIGH TIDE or LOW TIDE when there is no change in the HEIGHT of the water. It may be called *high water stand* if it occurs at the TIME of HIGH TIDE, and *low water stand* if it occurs at LOW TIDE.

**Tenue du plein ; double pleine mer.** PLEINE MER comportant deux maximums de la hauteur d'eau à peu près égaux séparés par un minimum relativement peu marqué.

**Double high water.** A HIGH WATER consisting of two maxima of nearly the same HEIGHT separated by a relatively small depression. See also TIDE: DOUBLE.

Quand bien même elle est éclairante pour mieux cerner les contours de l'équivalence en terminographie multilingue, la relation d'hyponymie n'est pas toujours activée par le principe d'équivalence, lequel suffit à rendre compte de la plus grande majorité des cas. Cette relation d'hyponymie affecte avant tout des substantifs et on tomberait dans un travers de la théorie classique de la terminologie en ne considérant que cette seule classe grammaticale. Les adjectifs, les verbes et autres locutions adverbiales sont concernés par le réseau sémantique au travers des classes d'objets qui jouent un rôle dans leur distribution. Ils sont, certes, rarement impliqués dans une relation d'inclusion, mais ils obéissent le plus souvent au principe d'équivalence. Ainsi, c'est bien le principe d'équivalence qui explique le dégroupement homonymique de l'expression française *au vent*. On peut, certes, percevoir que l'extension de *au vent* englobe celle des expressions anglaises *upwind* et *windward*, mais il est difficile d'en parler comme d'une expression hyperonyme<sup>19</sup>.

---

18. Tel est le cas dans le *Dictionnaire de l'océan* (CILF 1989), qui établit une relation de synonymie entre *tenue du plein* et *double pleine mer*.

19. Sur la problématique générale de la traduction des expressions idiomatiques au sein des vocabulaires spécialisés, lire notamment Van Campenhoudt (1994).

**Au vent.** Dans la direction d'où souffle le VENT, par opposition à SOUS LE VENT.

**Upwind** (adj. & adv.). In the direction from which the WIND is blowing. The opposite is DOWNWIND.

**Au vent.** Exposé au VENT, par opposition à SOUS LE VENT. Voir CÔTÉ SOUS LE VENT.

**Windward** (adj. & adv.). In the general direction from which the WIND blows; in the WIND; on the WEATHER SIDE. The opposite is LEEWARD.

## EN GUISE DE SYNTHÈSE

Dans les pages qui précèdent, nous avons voulu montrer que l'on peut aisément faire l'économie du modèle conceptuel viennois dans le cadre d'une approche didactique de la lexicographie spécialisée multilingue (que nous assimilons à la terminographie). Œuvrant dans la perspective de la linguistique appliquée, nous n'avons pas hésité à mélanger des critères relevant d'approches distinctes du sens lexical au sein des sciences du langage, sans chercher à faire le départ entre celles-ci : sémantique de la signification, sémantique de la référence, sémantique cognitive...

On pourra nous reprocher d'avoir voulu éviter à tout prix le mot *concept*, alors qu'au travers d'un dialogue avec les sciences cognitives, la linguistique s'est résolument ouverte à la problématique des représentations non langagières, se risquant à utiliser le mot *concept* pour désigner ces dernières. Il est vrai que les recherches des sémanticiens, cognitivistes et autres spécialistes de l'intelligence artificielle remettent en cause la nature intangible du modèle saussurien du signe. Par ailleurs, l'idée de « concepts » a l'avantage de se marier aisément avec les développements de ce que l'on nomme, fût-ce abusivement<sup>20</sup>, des *ontologies*. Il n'en demeure pas moins vrai que nombreux sont les linguistes qui, ayant investi le champ d'étude de la terminologie, ne peuvent se résoudre à accepter que celui-ci soit « verrouillé » par ceux qui, par attitude doctrinaire ou par souci productiviste, entendent résoudre les problèmes de communication par le biais d'une normalisation des concepts et des termes.

Il n'est pas besoin de faire référence au concept de Wüster pour traduire. Les mécanismes décrits dans les pages qui précèdent, notamment l'hyponomase et particulièrement son rôle dans l'intersection partielle, constituent autant d'arguments qui contredisent l'idée selon laquelle deux termes équivalents sont deux étiquettes d'un même concept. Dès lors qu'au sein d'une même langue spécialisée, des termes sont reliés par des relations de sens, il convient plutôt de considérer que les termes synonymes et équivalents partagent un espace de signification commun, constituent un noyau de même « charge sémantique ». Ce noyau semble assez proche de ce que l'on qualifie de *nœud* dans un réseau sémantique. Un tel nœud se caractérise par la nature restreinte de son extension et peut souvent être identifié grâce aux principes de synonymie et d'équivalence.

La volonté de privilégier la monosémie s'applique également aux termes qui échappent, aux relations les plus fréquemment considérées dans les réseaux sémantiques, notamment du fait de leur catégorie grammaticale. Ceux-ci voient leur signifié restreint en vertu de critères syntaxiques, sémantiques ou morphologiques, mais aussi en vertu des mêmes principes de synonymie et d'équivalence.

---

20. Sur la diversité des définitions du mot *ontologie*, lire Gómez-Pérez (1999 : 10).

La grande caractéristique des terminographies multilingues est donc de réduire les signes de langues différentes à un même noyau de sens. Cette perspective correspond à un mode d'organisation macrostructurel parfaitement acceptable d'un point de vue lexicologique : la combinaison du dégroupement homonymique et d'un point de vue monosémique. Privilégier ce mode d'organisation permet de réaliser des descriptions lexicales qui sont en phase directe avec les développements actuels de l'informatique linguistique : bases de données multilingues permettant la multiplication et l'inversion des couples de langues, lexiques-grammaires, extraction de connaissances en intelligence artificielle. Autant d'applications qui privilégient généralement une approche monosémique du sens.

Certes, ce type de présentation n'a pas encore connu de large succès dans les dictionnaires de la langue générale. Pourtant, il y a tout lieu de penser que les dictionnaires électroniques de demain seront conçus selon un fin balisage d'acceptions monosémiques et que ce sont des processus informatiques de transformation qui leur permettront d'adopter une présentation traditionnelle à destination du grand public. Le passage de la polysémie à l'homonymie ne sera plus vu que comme une manipulation de données au départ d'une méthodologie commune. Et la terminographie comme une lexicographie multilingue de la langue spécialisée.

## BIBLIOGRAPHIE

**Bourigault D. et Slodzian M.** 1999. « Pour une terminologie textuelle » in *Terminologies nouvelles* 19 : 29-32.

**Cabré M.T.** 1999. *La terminología : representación y comunicación. Elementos para un teoría de base comunicativa y otros artículos*. Barcelona : Institut Universitari de Lingüística Aplicada.

**CILF.** 1989. *Dictionnaire de l'océan*. Paris : Conseil international de la langue française.

**Cruse D.A.** 1986. *Lexical Semantics*, Cambridge, London, New York, etc. : Cambridge University Press (Cambridge Textbooks in Linguistics).

**Dubois J., Lagane R. et Niobey G.** 1967. *Dictionnaire du français contemporain*. Paris : Larousse.

**Duval A.** 1991. « L'équivalence dans le dictionnaire bilingue » in Hausmann F.J. *et al.* (ed.), *Dictionaries, An International Encyclopedia of Lexicography*. Berlin & New York, Walter de Gruyter, 3<sup>d</sup> vol. : 2817-2824.

**Fontenelle Th.** 1997. « Using a bilingual dictionary to create semantic networks » in *International Journal of Lexicography* 10.4 : 275-303.

**Gómez-Pérez A.** 1999. « Développements récents en matière de conception, de maintenance et d'utilisation des ontologies » in *Terminologies nouvelles* 19 : 9-20.

**Kleiber G. et Tamba I.** 1990. « L'hyponymie revisitée : inclusion et hiérarchie » in *Langages* 98 : 7-32.

**International Hydrographic Organization.** 1994. *Hydrographic Dictionary*. 5th ed. Monaco : Bureau hydrographique international.

**ISO 1087-1.** 2000. *Travaux terminologiques - Vocabulaire - Partie 1 : Théorie et application*. Genève : Organisation internationale de normalisation.

**Le Pesant D. et Mathieu Colas M.** 1998. « Introduction aux classes d'objets » in Le Pesant D. et Mathieu Colas M. (dir.), *Les classes d'objets, Langages* 131 : 6-33.

**Lerat P.** 1989. « Les fondements théoriques de la terminologie » in *La banque des mots*, numéro spécial : 51-62.

**Levrat B. et Sabah G.** 1990. « "Sorte de", une façon de rendre compte de la relation d'hyponymie/hyperonymie dans les réseaux sémantiques » in *Langages* 98 : 87-102.

**Lexis** 1992. *Lexis. Dictionnaire de la langue française*, nouvelle édition. Paris : Larousse.

**Lyons J.** 1970. *Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique*. Paris : Larousse (Langue et langage).

**Lyons J.** 1977 : *Semantics*. vol. I, Cambridge, London, New York, Melbourne : Cambridge University Press.

**Mathieu-Colas M.** 1996. « Représentation de la polysémie dans un dictionnaire électronique » in Clas A., Thoiron Ph. et Béjoint H. (éd.), *Lexicomatique et dictionnaires, IV<sup>es</sup> journées scientifiques du réseau thématique « Lexicologie, terminologie, traduction », Université Lumière (Lyon II), 28-30 septembre 1995*. Montréal : AUPELF-UREF et Beyrouth : F.M.A., 317-325.

**Nations unies.** 2000. *La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et les accords y relatifs (textes intégraux)*, <http://www.un.org/french/law/los/loscon1.htm>.

**Nouveau Petit Robert** 2000. *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. 4<sup>e</sup> édition mise à jour. Paris : Dictionnaires Le Robert.

**Organisation hydrographique internationale.** 1998. *Dictionnaire hydrographique*. 5<sup>e</sup> édit. Monaco : Bureau hydrographique international.

**Organización Hidrográfica Internacional.** 1996. *Diccionario Hidrográfico*. 5<sup>e</sup> édit. Monaco : Bureau hydrographique international.

**Pottier B.** 1964. « Vers une sémantique moderne » in *Travaux de linguistique et de littérature* 2.1 : 107-138.

**Pottier B.** 1974. *Linguistique générale. Théorie et description*. Paris : Klincksieck (Initiation à la linguistique, problèmes et méthodes, 3).

**Robert & Collins Senior.** 1993. *Le Robert & Collins. Dictionnaire anglais-français, français-anglais Senior*. Paris : Dictionnaires Le Robert et Glasgow : HarperCollins Publishers.

**Temmerman R.** 2000. *Towards New Ways of Terminology Description. The Sociocognitive Approach*. Amsterdam & Philadelphia : John Benjamins Publishing (Terminology and Lexicography Research and Practice).

**United Nations.** 2000. *Convention on the Law of the Sea and related instruments (full texts)*. <http://www.un.org/Depts/los/losconv1.htm>.

**Van Campenhoudt M.** 1994. « Idiomaticité et gestion de données terminologiques : une approche notionnelle » in *Meta* 39.1 : 97-106.

**Van Campenhoudt M.** 1996a. « Réseau notionnel, intelligence artificielle et équivalence en terminologie multilingue : essai de modélisation » in Clas A., Thoiron Ph. et Béjoint H. (éd.),

*Lexicomatique et dictionnairiques, IV<sup>es</sup> journées scientifiques du réseau thématique Lexicologie, terminologie, traduction, Université Lumière (Lyon II), 28-30 septembre 1995. Montréal : AUPELF-UREF et Beyrouth : F.M.A., 281-306.*

**Van Campenhoudt M.** 1996b. « Recherche d'équivalences et structuration des réseaux notionnels : le cas des relations méronymiques » *in Terminology* 3.1 : 53-83.

**Van Campenhoudt M.** 2000. « De la lexicographie spécialisée à la terminographie : vers un "métadictionnaire" ? » *in* Thoiron Ph. et Béjoint H. (dir.), *Le sens en terminologie*. Lyon : Presses universitaires de Lyon (Travaux du C.R.T.T.), 127-152.

**Winston, M.E., Chaffin, R. et Herrmann D.** 1987. « A Taxonomy of Part-Whole Relations » *in Cognitive Science* 11.4 : 417-444.

**Wüster E.** 1979. *Einführung in die allgemeine Terminologielehre und terminologische Lexikographie*. 2 vol. Vienne : Springer (lu dans une traduction française non officielle).

---